

COLLOQUE NATIONAL DES ESPACES DE RÉFLEXION ÉTHIQUE RÉGIONAUX

12-13-14
Octobre 2022
Limoges

L'éthique entre résistance et résilience

Quand la passivité n'a pas sa place

APPEL À COMMUNICATION

Organisé par l'Espace de Réflexion Ethique de Nouvelle-Aquitaine - ERENA

En collaboration avec la Conférence Nationale des Espaces de Réflexion Ethique Régionaux - CNERER



L'ÉTHIQUE ENTRE RÉSISTANCE ET RÉSILIENCE QUAND LA PASSIVITÉ N'A PAS SA PLACE

Argumentaire général

« Le verbe « résister » doit toujours se conjuguer au présent. »

Lucie Aubrac (1912-2007), Cette exigeante Liberté - Entretiens
avec Corinne Bouchoux, Editions de l'Archipel, 1997.

Il en sera donc ainsi pour le thème de ce Colloque National des Espaces de Réflexion Ethique Régionaux.

Dire que l'éthique se situe spatialement entre résistance et résilience peut laisser penser à une antilogie, l'éthique se situant alors entre ces deux extrêmes. Or le terme de résistance n'est pas l'antonyme de résilience : ces deux termes sont bel et bien, synonymes ; entre eux, c'est une question de degré et de mouvement ! Tandis que l'un fait front, s'arc boute avec force, l'autre rebondit dans une intelligence apaisée, et active pour transformer l'agir.

En quoi notre actualité, qu'elle soit virale et pandémique, ou économique, sociale, politique, souvent relayée par les médias, les réseaux sociaux, nous invite à résister... parfois à corps défendant, presque non intentionnellement ! Dans une vision naturaliste, on parlerait de résistance vitale.

Mais résister, être résilient, ce n'est pas qu'une posture, un réflexe vital, c'est un travail de discernement, attentif, un travail éthique !



Axe 1

La vulnérabilité dans notre société, entre fatalisme du destin, sollicitude, coût financier et humain, et choix de société. Quelle place pour une éthique de la résistance en 2022 ?

Le premier enjeu du soin, qu'il soit médical ou relationnel, c'est la vulnérabilité. Cet axe se propose de revisiter les rapports complexes de la résistance éthique et de la vulnérabilité. Cette dernière peut transformer le regard du soignant, de l'aidant, de la société et favoriser une sorte de bienfaisance normative ou un paternalisme abusif qui enfonce l'autre dans sa vulnérabilité : il s'agira ici de changer de regard, de ne pas s'arrêter aux pertes, mais de considérer les ressources restantes. A contrario, cette vulnérabilité, comme un écho à notre fragilité, peut également faire peur et conduire à exclure, à mettre à distance de la société dite « bien portante ».

Mais cette vulnérabilité peut également attirer la convoitise d'une nouvelle économie ; comment appréhender ce risque ? Comment résister ?

Axe 2

Soigner les soignants !

La crise pandémique virale, comme une mise en abyme de la crise du système de santé, pointe avec acuité la « particulière gravité » du mal dont souffrent les soignants et les usagers. Dans des institutions dont la visée performative tend (au mieux) vers l'équilibre difficile entre soins et coût, alors que d'autres ont résolument pris le parti de l'optimisation financière et de la rentabilité, les soignants (et les soignés) sont mis à l'épreuve du manque, à l'épreuve de ce qui fait défaut, matériels, thérapeutiques, lits, personnel... et manque de temps. Plus que la fatigue des corps, c'est la perte du sens des pratiques de soin et d'accompagnement, la contradiction dans nos valeurs, la culpabilité, qui usent et génèrent souffrance, perte de l'estime de soi, passivité, découragement, et démissions en série. Par ailleurs, comme facteurs aggravants, les incertitudes liées à la crise COVID, les hésitations, les injonctions contradictoires ont pu faire basculer, par moment, notre système de santé vers un totalitarisme sanitaire au détriment de l'humanité des soins.

Ainsi l'éthique médicale, l'éthique professionnelle pourrait être un facteur de résilience du système de santé ; La résistance soignante étant l'acte I de cette résilience, « *la résilience : résister et se construire* », écrit Manciaux en 2001.



Axe 3

En quoi l'éthique peut-elle être résistante ?

Une résistance à l'indifférence avec l'éthique du care entre sollicitude, empathie et considération ; une résistance aux idées reçues, aux « faits alternatifs », aux routines, avec l'indispensable exercice de discernement éthique ; une résistance aux injonctions verticales, donc à l'obéissance passive ; en effet l'éthique médicale est à l'articulation d'un « courant descendant » (la loi, les recommandations) et d'un « courant horizontal » (la relation soignants-malades) qui définit l'éthique de proximité. Et les tensions qui existent entre les deux, quand elles sont ignorées, conduisent pour un temps vers une obéissance passive mais le plus souvent, conduisent à une résistance appelant à un double devoir : le devoir de citoyenneté, (Penser, « *Ose te servir de ton propre entendement* », Kant ; et « *résistance et obéissance, voilà les deux vertus du citoyen. Par l'obéissance il assure l'ordre ; par la résistance, il assure la liberté* », *Propos sur les pouvoirs*, Alain), mais aussi le devoir d'adaptation des recommandations, des lois, en somme substituer le principe d'équité à la justice (Ethique à Nicomaque, Aristote).

Axe 4

Quand le renoncement ou le lâcher prise deviennent acte de résilience

Considérer le patient dans son altérité, c'est accepter sa résistance pour l'amener vers le chemin de la résilience et de l'autonomie, en faisant le pari de l'éducation thérapeutique dans le cadre des affections chroniques.

Mais la résistance ne doit pas être « crispation ». En effet elle peut dans certaines situations perdre sa visée éthique et c'est alors qu'elle peut conduire à un enfermement comportemental. Il en est ainsi notamment :

- quand la résistance a épuisé ses ressources éthiques et peut conduire à des soins futiles ou à un acharnement thérapeutique : elle doit alors laisser place, avec discernement, au renoncement.
- quand la résistance a des visées qui dépassent les capacités du malade affecté par un handicap ; Elle doit laisser place à une adaptation appelant à une reconfiguration autonome au lieu d'imposer une bienfaisance normative (« Médecine physique et de réadaptation : entre bienfaisance normative et éthique de la compréhension », Gil).
- quand les étapes de la fin de vie, telles que décrites par E Kübler-Ross, en 1975 permettent de passer de divers stades de passivité souffrante (sidération) ou de résistance (révolte, ultimes requêtes) au « lâcher-prise » d'un corps meurtri par sa propre résistance et par celle des soins (Gil 2013).

Comment les Espaces de Réflexion Ethique Régionaux peuvent-ils être des lieux où des initiatives et des propositions sont entendues, discutées et retenues pour co-construire avec l'ensemble des acteurs de la démocratie sanitaire, une éthique toujours en réponse à l'universel et au respect de chaque être humain et de sa singularité ?

MODALITÉS DE PROPOSITION DES COMMUNICATIONS

Disciplines concernées

L'ensemble des disciplines (sciences humaines, sciences économiques et juridiques, sciences et techniques, sciences médicales, paramédicales et pharmaceutiques, etc.) susceptibles de contribuer à une réflexion éthique dans le domaine de la santé.

Thématiques retenues

Les propositions doivent s'inscrire dans l'un des 4 axes retenus dans le cadre de l'organisation du colloque.

Informations pratiques :

Les propositions de communication devront nous être adressées par email à l'adresse : erena.lim@chu-limoges.fr

Jusqu'au 10 juin 2022 inclus.

Ces propositions comprendront :

- le titre de la communication
- l'axe de communication choisi
- la liste des auteurs
- le nom de l'orateur et son mail, fonction ou statut
- l'ERER, l'équipe de recherche et/ou l'établissement de rattachement
- un résumé de la communication (400 mots)

Les auteurs seront informés secondairement des modalités de présentation de leur communication : orale (15 minutes) ou affichée (poster)



PRÉ-PROGRAMME

COLLOQUE NATIONAL DES ESPACES DE RÉFLEXION ÉTHIQUE RÉGIONAUX

12 octobre 2022

17h - 19h | Faculté de Droit et des Sciences Économiques

Introduction au Colloque par une conférence Grand Public

13 octobre 2022

9h - 17h | Hôtel de Région

Colloque des Espaces de Réflexion Éthique Régionaux (ERER)

Fin d'après-midi visite culturelle et accueil à la Mairie de Limoges

14 octobre 2022

9h - 15h | Hôtel de Région

Rencontre des Espaces de Réflexion Éthique Régionaux (ERER) avec le Comité

Consultatif National d'Éthique (CCNE) et la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS)

Assemblée Générale de la Conférence Nationale des Espaces de Réflexion Éthique Régionaux (CNERER)

